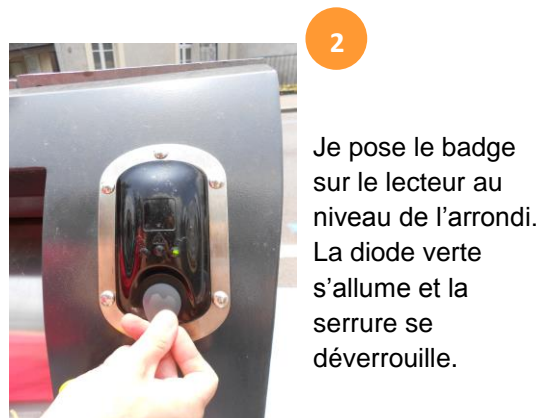


Comment ça fonctionne ?



Sacs de 50 L maximum

Le voyant **vert** s'allume, vous pouvez ouvrir la trappe et déposer votre sac.

Le voyant **rouge** s'allume, l'accès n'est pas autorisé. Le conteneur peut être plein. **Nous vous conseillons de vous diriger vers un autre emplacement** (voir plan).

Le voyant **orange** s'allume: le badge n'est pas référencé ou présente une anomalie. Contactez le SISTO au 02 41 92 52 72

L'APPORT VOLONTAIRE AU LION D'ANGERS



L'ESSENTIEL

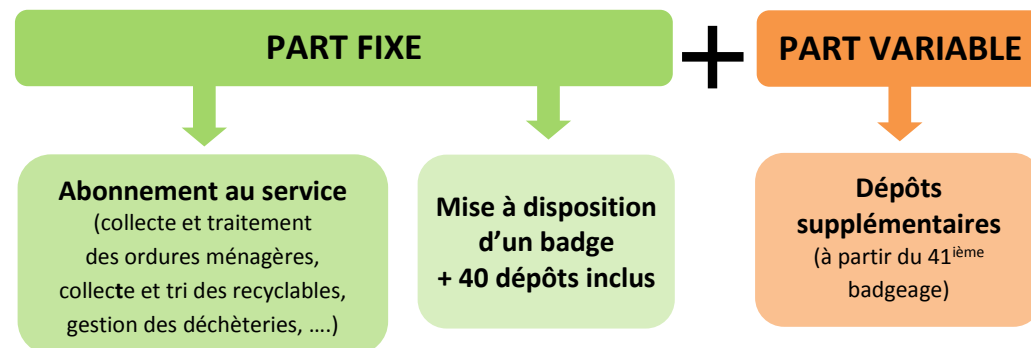
Le badge que vous venez de recevoir vous permet d'accéder à l'ensemble des conteneurs à ordures ménagères implantés dans la commune. Vous pouvez y déposer vos ordures ménagères (déchets non recyclables - **sacs de 50 litres maximum**).

Vous trouverez dans ce document le mode d'emploi et les emplacements des conteneurs à ordures ménagères.



LA REDEVANCE INCITATIVE

La redevance incitative permet de couvrir l'ensemble des charges liées aux déchets (collecte des ordures ménagères, tri des recyclables, gestion des déchèteries). Elle est composée de :



EN PRATIQUE

En cas de déménagement : contacter le SISTO afin de clôturer votre compte et restituer votre badge.

En cas de perte du badge : contacter le SISTO afin de bloquer le badge perdu. Un nouveau badge vous sera remis. Attention : tout badge perdu sera facturé 7 €.

SISTO 4 rue de la Roirie 49500 SEGRE

Tél: 02 41 92 52 72 Mail : contact@sisto.fr Site internet : www.sisto.fr

Où déposer ses ordures ménagères ?



Conteneurs à ordures ménagères



Conteneurs de tri



Limite des zones en badge

